



## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **Les Franchisés du groupe Accor regrettent le départ de Denis Hennequin et déplorent les changements répétés de direction**

**Paris, le 24 avril 2013** – La Fédération des Franchisés Accor (FFA), qui représente les 280 propriétaires franchisés du groupe Accor en France, soit 58 % du parc hôtelier et 1,4 milliard d'euros de chiffre d'affaires, déplore le départ de Denis Hennequin.

La politique de ce dernier - qui reposait notamment sur le développement de la franchise, la redynamisation des marques, et la mobilisation de moyens financiers considérables pour lutter contre les OTAs - avait reçu un écho très favorable auprès des franchisés, de même que sa vision entrepreneuriale et pas exclusivement financière. Denis Hennequin avait non seulement convaincu les franchisés de la pertinence de sa stratégie, mais également noué avec eux une relation de confiance reposant sur un dialogue permanent et constructif.

A l'heure où les résultats d'exploitation sont sensiblement fragilisés par la conjoncture, ce départ suscite une très grande incompréhension des franchisés.

Aussi, la FFA insiste pour que les décisions opérationnelles mises en œuvre soient poursuivies, afin de pouvoir récolter les fruits d'une stratégie à laquelle les franchisés ont largement participé, que ce soit par la rénovation de leurs hôtels ou l'augmentation de leurs redevances de franchise. A cet égard, le transfert de la Direction générale à Yann Caillère est considéré comme une décision rassurante.

Plus généralement, la FFA souhaite rappeler au Conseil d'Administration du groupe Accor et plus particulièrement à *Eurazeo et Colony Capital* que les franchisés sont des partenaires s'inscrivant dans la durée (les contrats durant en moyenne 12 ans) et qu'il attendent, par conséquent, du Groupe la même constance afin de pouvoir, enfin, évoluer dans une relation stable. En effet, en huit ans, Denis Hennequin est le troisième PDG contraint de quitter ses fonctions. Et les franchisés s'interrogent clairement sur la capacité des représentants des principaux actionnaires à déterminer une stratégie sur le long terme, notamment dans la désignation de la Présidence du groupe, et à défendre l'avenir du leader européen de l'hôtellerie.

Accor et ses franchisés restent forts d'une relation extraordinaire nouée avec Paul Dubrule et Gérard Pélisson tout au long de leur histoire. La FFA souhaite ardemment que le Groupe puisse à nouveau s'appuyer sur un socle de confiance aussi solide.

**A propos de la FFA ([www.ffaccor.com](http://www.ffaccor.com))**

Créée en 2010, la Fédération des Franchisés Accor a pour vocation de représenter les franchisés du groupe Accor. Fédération multimarques via les différentes associations de marques AFFIB (Hôtel F1 – Ibis Budget), AFIS (Ibis Styles), AFI (Ibis), AFAN (Novotel et Suite Novotel) et AFAMS (Mercure, MGallery, Pullman, Sofitel,) la FFA représente 280 adhérents propriétaires de 870 hôtels, soit 58% du parc hôtelier d'Accor en France. En 2012, ces hôtels ont réalisé plus de 1,4 milliard de chiffre d'affaires.

**Contact presse FFA**

**Valérie PONSARD – [valerie.ponsard@ffaccor.com](mailto:valerie.ponsard@ffaccor.com)**

**Tél : 01 40 34 19 90**